

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



La récente visite du duc d'Edimbourg au siège de la World Wildlife Fund, à Morges, a fort opportunément rappelé au public l'œuvre bénéfique de cette institution mondiale vouée à la protection de la nature et des animaux.

Une de ses activités principales est la protection des espèces animales menacées d'extinction par la civilisation humaine qui empiète sur leur espace vital. Par une éducation appropriée, par la diffusion de documents suggestifs, la World Wildlife Fund s'efforce de combattre la cruauté souvent gratuite et la cupidité du chasseur.

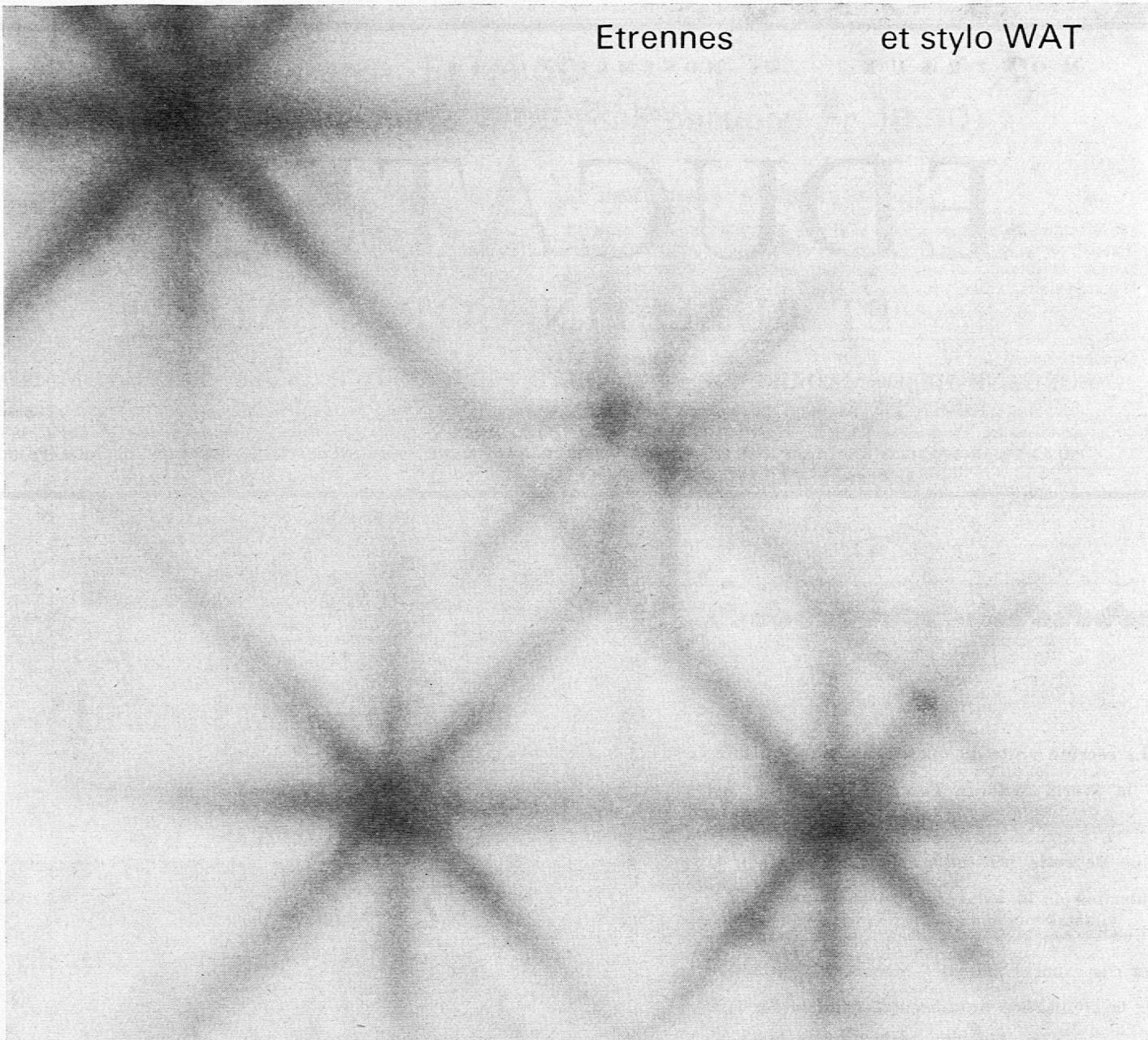
Témoin cette photographie d'un jeune éléphant pris au piège par des braconniers et dont la jambe a été cisaillée jusqu'à l'os. Comme des milliers de ses compagnons de misère parmi le gros gibier d'Afrique et d'Asie, il devra se traîner ainsi mutilé jusqu'au terme de sa terrible agonie.



CCP de la World Wildlife Fund :

VIII 58957 Société de Banque Suisse.





Etrennes

et stylo WAT

Le désir ardent de vos élèves est de trouver un stylo WAT parmi leurs étrennes. Ils savent que le WAT possède un système révolutionnaire de remplissage par charge capillaire, ce qui écarte tout risque de taches et de bavures.

Voilà pourquoi, à la veille des Fêtes, vos élèves devraient inscrire le WAT au nombre de leurs vœux –

Les parents, de leur côté, seront volontiers disposés à répondre à ce désir. Le WAT ne coûte en effet que 15 francs (même beaucoup moins en cas de commande collective) et les quatre éléments qui le constituent peuvent être remplacés séparément, de sorte qu'une pièce de rechange est meilleur marché, en cas d'accident, qu'une réparation et n'exige aucun délai.

pour leur agrément, sans doute, mais tout autant pour votre propre satisfaction en classe.

Tant pour vous-même que pour vos élèves, le stylo WAT facilite les devoirs d'écriture et les travaux écrits: c'est un outil de précision, robuste et parfaitement adapté à la main de l'enfant.

Sa charge capillaire fait d'elle-même son plein en quelques secondes, avec de l'encre en flacon d'un prix avantageux, assez pour couvrir de nombreuses pages d'écriture. Vous ne serez donc plus interrompu par les élèves dont le stylo se trouve à bout de souffle.

Wat Waterman

Jif SA Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
Tél. 051 521280



comité central

Assemblée des délégués SPR Yverdon, 20 novembre 1965

Il fallait avoir solidement accroché au cœur le double amour de la SPR et d'Yverdon pour braver les trombes d'eau qui se répandaient généreusement sa- medi sur toute la Suisse romande. Heureusement, la chaude hospitalité de la municipalité, à l'Hôtel de Ville, et la non moins chaleureuse cordialité des mem- bres de l'assemblée apportaient à chacun ce que nous refusait la saison.

Parmi les invités présents, citons MM. Steiner, mu- nicipal chargé des écoles d'Yverdon, Michel, secrétaire général de la FIAI, Hulliger, de la Société suisse des maîtres secondaires, Marcel Richner, du SLV, Cére- ghette, de l'Union protestante valaisanne, Morier-Ge- noud, de la Guilde de documentation.

L'ordre du jour était chargé, mais il fut rapidement expédié dans sa première partie, tous les rapports ayant paru dans le « Bulletin ».

Le président, A. Veillon, apporte quelques commen- taires à son rapport en insistant sur la « politique des relations » qu'a suivie le Comité central actuel, soit sur le plan national, soit sur le plan international.

Il constate aussi que, sans vouloir découvrir dans l'enseignement programmé une panacée, la SPR a suivi de très près l'évolution de cette nouvelle technique et les stages qu'elle a organisés et ceux qu'elle organisera encore démontrent par des faits le travail utile qu'elle a entrepris dans ce domaine.

Au sujet de la CIPER, le président rappelle que les départements romands de l'Instruction publique avaient chargé la commission d'établir un tableau comparatif des programmes de français et d'arithmétique dans les écoles primaires de tous nos cantons. La commission ne s'est pas bornée à cet inventaire, mais elle a élaboré un projet de programme romand. Ce travail est actuel- lement près d'être terminé. Une rencontre de trois jours va avoir lieu à Jongny pour le mettre définitivement au point. Le travail pourra alors être présenté aux dépar- tements cantonaux et ce sera à eux de jouer.

Le programme de français, dont l'étude a commencé plus tard, n'est pas aussi avancé, mais il est en bonne voie.

Tous les rapports, y compris ceux du trésorier et des vérificateurs des comptes, sont adoptés à l'unani- mité.

Deux propositions d'augmentation des crédits bug-

getés sont présentées: la première d'augmenter de 20 % le poste « honoraires » du CC est repoussée par 21 voix contre 16, la deuxième, de prévoir la possibilité pour l'« Educateur » de payer 30 francs la page de tra- vaux pédagogiques originaux, est acceptée.

* * *

La seconde partie de la séance a été un peu plus animée. L'organisation du Séminaire de Chexbres a fait l'objet d'une discussion intéressante. L'idée générale qui s'en dégage, c'est que ce séminaire a un peu perdu de son intérêt parce qu'un dialogue véritable ne s'établit pas entre les représentants de l'économie et ceux du corps enseignant. Les conférences présentées sont, certes, fort intéressantes, mais l'information est tou- jours à sens unique. Il serait bon que les milieux de l'économie se penchent aussi sur la situation de l'école et agissent en sa faveur. C'est dans ce sens que le pré- sident entamera les pourparlers.

L'organisation du Congrès SPR 1966 a été confiée à la section de Vevey-Montreux; le travail progresse rapidement. Tout sera prêt en juin.

Aux propositions individuelles, M. Schmutz donne lecture d'une lettre de la section SPV d'Yverdon; elle signale le danger que la TV représente pour les jeunes enfants qui suivent les émissions au-delà des heu- res raisonnables au grand dam de leur sommeil et de leurs nerfs.

Cornamusaz, vice-président du CC, rappelle que l'ex- périence du « carré blanc » à la TV française a été négative. Quant à la TV scolaire, elle arrive à la fin de ses émissions expérimentales. Il en faudra tirer les conclusions.

Le CC sera chargé d'examiner les moyens de satis- faire la section d'Yverdon.

Au sujet de l'Ecole romande, certains avis sont ex- primés qui estiment très lentes les réalisations obte- nues. Sur la proposition de J. P. Rochat, l'ordre du jour d'une séance plénière du congrès devra faire une place à l'état actuel du problème.

* * *

Après la séance, la Municipalité d'Yverdon a bien voulu recevoir les délégués et M. Steiner, municipal, a eu des mots aimables pour le corps enseignant.

Merci donc à la municipalité, et à J. A. Jaccard, notre collègue d'Yverdon, l'organisateur parfait de toutes les manifestations.

Un repas en commun a dignement terminé la journée.

G. W.

vaud

Après l'assemblée générale extraordinaire

Une nouvelle fois, démonstration est faite que, lors- que l'Ecole risque d'être gravement atteinte par des mesures gouvernementales hâties et mal pensées, la SPV tout entière se lève pour LA DÉFENSE D'UN ENSEIGNEMENT VALABLE PAR UN PERSONNEL VALABLE.

L'hiver pourtant faisait ce jour-là une première ap- parition, faisant craindre au Comité central que l'état déplorable des routes ne retienne les « Provinciaux »

chez eux. Vaine appréhension!... Les collègues de Ste- Croix, qui avaient frété un car, ont démontré qu'un membre SPV n'est point un « cotisant » passif, mais bien un être vivant, sensible, vigilant, prêt à payer de sa personne quand la cause qu'il sert est en danger.

Et c'est cela qui fait notre FORCE, et qui fit de notre assemblée un succès!

Pour la seconde fois en 4 ans, notre situation sociale était compromise dans son essence même, notre profes-

sion ouverte à tout venant, le brevet pour l'enseignement primaire dévalorisé : il y avait de quoi exciter les passions, et faire dangereusement monter le ton...

Et pourtant, notre assemblée dans la Salle des 22 Cantons pleine à craquer (annexes et couloirs garnis de gens debout et serrés), est restée DIGNE.

Digne durant l'exposé du président Schmutz et du secrétaire central A. Rochat, pour lesquels cette journée clôturait une période de tension particulièrement harassante ; il fut immédiatement perceptible que l'assemblée sentait que le Comité central avait fait tout ce qu'imposait la situation.

Digne durant les interventions positives de nos membres.

Digne en votant une résolution ferme certes, mais demeurant mesurée et constructive.

Et le projet de modification de la loi tout entier est retiré

« ON » a compris que le moment était inopportun. Le DIP crée une nouvelle Ecole normale à Yverdon, payera aux Normaliens transports et repas, leur allouera des bourses d'étude.

En un mot, il s'efforce maintenant d'attirer à l'enseignement primaire des éléments capables en leur facilitant les études.

Et, dans le même temps, il abaisserait de façon sensible le niveau intellectuel et professionnel du même enseignement ! ! !...

Finalement, les vues de la SPV ont été comprises, puis partagées : c'est donc une VICTOIRE : il faut le dire, et s'en réjouir.

Mais, hélas ! se souvenir aussi qu'elle n'a pas résorbé la pénurie !

Done : demeurons constructifs pour le bien des enfants, et vigilants pour la défense de notre fonction d'enseignants.

P. B.

En marge de la pénurie

La SPV vient de vivre un des grands rassemblements de son histoire : la Salle des 22 Cantons en est encore toute frémissante — et pourtant elle en a vu d'autres ! : le chef de notre Instruction publique, dans un grand geste d'autorité (!) menaçait notre corporation par un article de loi fort dangereux.

Notre Comité central et son secrétaire ont œuvré sans relâche pour écarter le danger : ils ont accompli là un travail gigantesque et remarquable : qu'ils en soient très vivement félicités ! Alors qu'ils exprimaient leur inquiétude, le peuple assemblé a crié son indignation, et, devant l'orage, notre chef a cédé.

Le problème n'en est pas résolu pour autant ; la pénurie subsiste très gaillardement, autant en ville qu'à la campagne. Qu'il me soit donc permis, en marge de ce problème, de vous rapporter cette élégie — pardon, ces souvenirs — qui n'y sont peut-être pas si étrangers.

1930-1940, années de crise et d'inquiétude. Les professions sont encombrées, l'avenir est sombre ; il faut travailler ferme pour caresser l'espoir de se créer une place au soleil.

Mais une voix mystérieuse et insistance nous appelle :

tu seras instituteur ! Et pourtant, il faut avoir la foi pour embrasser cette vocation où les chômeurs dépassent la centaine, où le salaire se monte au départ à quelque 250 francs, où l'idée par surcroit d'un déplacement à la campagne ne réjouit pas le citadin. Mais toute la famille sera très fière de compter dans ses rangs un instituteur... ; un instituteur c'est quelqu'un à cette époque.

16 ans, premier échec aux examens d'admission à l'Ecole normale ! 79 points au lieu des 80 nécessaires (100 points maximum). Qu'importe, le courant nous entraîne inexorablement, on poursuit sa préparation et à 17 ans, on entre à la « Boîte » pour y arrondir quelque peu sa culture générale, y acquérir les premiers éléments de la pédagogie et y rencontrer sa femme...

21 ans ! C'est la libération ! Brevet en poche, on va pouvoir voler de ses propres ailes. Mais désenchantement ! Pour chaque place vacante de commune rurale, une quarantaine de postulants sont sur les rangs, et c'est en général un natif de la région qui est nommé. Comme Lausanne elle-même ne reconnaît pas ses enfants avant qu'ils aient 30 ans, — elle ne prétend engager, d'ailleurs, que les meilleurs pédagogues du canton, à la suite de très sérieux (!) examens — c'est l'inaction, sans la caisse de chômage.

Une semaine de remplacement la première année, un peu plus les deuxième et troisième années. On fait ses premières armes, et l'inspecteur avec lequel on a pris contact n'a pas de peine à fulminer pour trouver les failles de notre enseignement, ce dont il profite très largement, oralement et par écrit. On est inquiet sous les brimades, les vexations et les menaces. Les encouragements sont rares, on est seul dans la tempête. Le village est fermé, les gens surveillent à distance le nouveau régent qui est bien payé et qui a de grandes vacances !

Après trois ans de pérégrinations souvent déprimantes — on n'a pas eu ni l'occasion, ni la possibilité de s'en échapper — une commune courageuse porte son choix sur votre nom dans un parterre de 35 postulants. L'espoir renait, la vie reprend un sens. Mais le cahier des charges s'est enflé, dès le départ, de la direction du chœur d'hommes, de la préparation des soirées théâtrales, de la direction de la fanfare et du chant d'église. On a en outre souhaité votre présence fréquente au village durant les week-end : préparation des soirées de Noël, des cultes de Nouvel-An, des cérémonies de Pâques. Sans aucune formation, on tente de façonner le goût populaire avec une rare perfection...

L'école occupe naturellement la large part. On s'y consacre de tout cœur. On prépare tout ; les questions et les réponses des leçons orales sont rédigées par écrit ; aucun devoir n'échappe à la correction ; les programmes journaliers et mensuels sont établis scrupuleusement dans les délais prescrits. Car il y a l'inspecteur, un inspecteur cette fois encourageant, très encourageant, si encourageant même qu'il nous incite à faire le brevet prim. sup. L'avenir s'éclaire. Promotion magnifique qui comporte 4 années d'études supplémentaires, le paiement à nos frais de notre remplaçant, la charge de l'école et encore celles du village, l'entretien d'une famille naissante et résonnante. Le paiement du traitement légal, qui s'est amélioré de quelques allocations de vie chère, se fait toujours par les bons soins du boursier communal qui distribue billets et écus en maugréant avec les commentaires d'usage.

Les enfants grandissent, la ville avec nos parents vieillissants qui l'habitent, s'impose maintenant à nos aspirations. Le Département, l'inspecteur, les autorités

scolaires paraissent avouer leur pleine satisfaction et nous accordent leur confiance. Encore un examen et c'est la ville ! Examen devant des enfants citadins, alertes, irréfléchis, bavards et rompus à cette petite comédie ; examen devant l'aréopage des autorités scolaires lausannoises, dont l'attitude, le visage, le sérieux tranche visiblement avec les mines bienveillantes et détendues des autorités campagnardes. Simples couleurs, peut-être...

Nouvelle promotion honorifique, mais qui comprend de fait le rachat d'un bon millier de francs à la Caisse de retraite lausannoise, la recherche laborieuse d'un appartement dont le loyer n'a rien de comparable avec celui du précédent, et la suppression pour l'année des grandes vacances.

Puis très bientôt, c'est le premier contact avec l'école du quartier. La sérénité du collège campagnard a fait place à la grande rumeur qui s'élève de l'agitation des quelque 900 élèves du bâtiment scolaire. 15 anciens élèves sont remplacés par 32 enfants qui bavardent, qui font sporadiquement leurs leçons, qui n'apprécient guère l'immobilité des heures durant. Et toujours l'inspecteur chargé de nous surveiller : contrôle de l'enseignement, des préparations et des corrections, du soin des cahiers et de leurs buvards, contrôle des heures. Des sonnettes retentissent dans les corridors. Il n'y manque que l'horloge automatique de l'usine.

Qu'en est-il maintenant ? Si les activités villageoises ne sont plus que des souvenirs, l'école suffit largement à nos occupations. Nous devons maintenant parcourir un programme qui, dans le fond, n'a pas varié depuis la création des classes supérieures en 1910. De temps en temps, avec plus ou moins de bonheur, le manuel d'un nouvel inspecteur en modifie superficiellement la structure extérieure ; les épreuves d'examen restent les mêmes ; notre clientèle citadine n'est plus que le rebut du collège ; le nombre et la répartition des heures restent immuables ; les effectifs se maintiennent élevés ; nos filles continuent à être allergiques à l'arithmétique, alors qu'elles pourraient trotter dans les langues, et quelques-uns de nos garçons persistent pour la coutume à répéter leur hécatombe de fautes à la dictée, sans consacrer plus de temps aux branches techniques qui leur plaisent. Le sport occupe toujours la place mineure, comme s'il ne pouvait être un levier d'école de volonté et de caractère. Et si les vacances n'ont pas diminué de longueur, on le doit aux psychologues modernes qui estiment toujours qu'elles sont nécessaires aux enfants. Quant aux parents, leur indifférence, leur inconscience, leur manque d'autorité ou leurs activités propres les empêchent de se consacrer au rôle qu'ils devraient remplir.

Les hommes tiennent leur classe, s'épuisent et finalement s'effacent : les affections cardiaques, les dépressions nerveuses, les troubles digestifs font des ravages considérables dans la corporation. Mais, comme à la guerre, on les remplace par des troupes fraîches. Et la route est longue encore, cette route de l'éternel recomencement, où chaque jour depuis 30 ans il faut remettre joyeusement l'ouvrage sur l'accord du participe passé, les nombres complexes ou les cas de la langue allemande...

Mais l'aube sourd derrière le store baissé et le froid s'est installé dans la chambre. Encore une nuit d'insomnie... ! Le jour est bientôt là. Dans deux heures, je les retrouverai, ces chers enfants qui n'en peuvent rien, qui m'aiment bien et que j'aime aussi.

Et le nouvel inspecteur sera peut-être aussi au rendez-vous.
A. Dutoit.

Vacances

QUE FEREZ-VOUS PENDANT VOS VACANCES ?

Voyagerez-vous ? Oui ! Alors hâtez-vous de faire partie de l'AVECER (Association pour les Voyages d'Etudes du Corps Enseignant Romand). Vous irez en **Egypte** cet hiver (du 26 décembre au 9 janvier ; Fr. 1480.— environ), en **Sicile** ce printemps (du 5 au 15 avril ; Fr. 650.— env.), au bord de la **mer Noire** cet été (du 9 au 25 juillet ; Fr. 930.— env.), vous voguerez vers le **cap Nord** (du 11 au 26 juillet ; Fr. 1500.— env.) ou encore vous rôtirez agréablement sur les merveilleuses **plages tunisiennes** (du 10 au 24 juillet ; Fr. 600.— env.).

Etes-vous tenté par des pays plus lointains, alors patientez deux ou trois ans (le temps de faire environ 4000 francs d'économies) et partez avec nous vers l'**Amérique latine** ou le **Mexique**.

QUI ORGANISE CES VOYAGES ?

Un comité formé d'enseignants et présidé par notre collègue Roger Gfeller, chef du service des Ecoles primaires de la ville de Lausanne. Ce comité travaille en collaboration avec l'agence de Mme A. Borel à Prilly et profite de toute son expérience.

COMMENT ADHÉRER A L'AVECER ?

Envoyez votre finance d'inscription (Fr. 5.—) et votre cotisation annuelle (Fr. 3.—) par bulletin de versement (AVECER, 10-25028, Lausanne) en n'oubliant pas de donner vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Vous recevrez alors le programme détaillé de chacun de nos voyages... et peut-être déjà aurons-nous le plaisir de vous trouver parmi nous dans l'avion pour le Caire ou dans le train filant vers la Sicile.

Le comité de l'AVECER.

Maîtresses ménagères

1er décembre 1965 : Restaurant Grand-Pont, LAUSANNE : 14 h. 15, séance d'information.

8 décembre 1965, 14 h. 15, Collège de l'Elysée, LAUSANNE : séance de bricolage.

Invitation cordiale à toutes.

Section SPV d'Echallens

Assemblée ordinaire d'automne : **26 novembre 1965.** à **17 heures**, Hôtel de Ville d'Echallens.

A l'ordre du jour : Réforme de structure (exposé d'un membre du CC, discussion).

AVMG

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les 4 et 5 décembre une première prise de contact avec la neige, à Bretaye.

Ce cours de ski est ouvert à tous les membres du corps enseignant. Il est possible d'y participer le dimanche seulement. L'AVMG supporte les frais d'organisation et d'instruction de ce cours. Pour les membres, l'AVMG prend à sa charge la fraction du billet de train dépassant Fr. 8.—.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés avant le 29 novembre à Jacques Montangero, avenue Chevron 3, **1860 Aigle**.

Mémento

26 novembre 1965, 17 heures, Hôtel de Ville, Echallens : assemblée section SPV.

28 novembre 1965, de 9 à 11 heures, Morges : hockey AVMG.

1er décembre 1965, Restaurant Grand-Pont, Lausanne : séance information maîtresses ménagères.

4 décembre 1965, 14 h. 30, Hôtel de l'Ours, Lausanne : assemblée générale des maîtres des classes supérieures.

4 et 5 décembre 1965, Bretaye : cours de ski AVMG.

8 décembre 1965, Collège de l'Elysée : séance de bricolage, Association maîtresses ménagères.

† Ernest Bourqui

M. Bourqui a d'abord enseigné dans le canton de Fribourg, où il avait obtenu le brevet primaire en 1913. Puis il a offert ses services à notre canton, qui lui a confié plusieurs remplacements.

Grâce à sa conscience professionnelle et à son expérience, il se vit accorder l'équivalence et fut nommé

à Baulmes, où il enseigna de 1950 à 1953. Atteint par la limite d'âge, il accepta de diriger la classe à 3 degrés du Novelet-sur-Provence, puis celle de la Nouvelle-Censière, à 1 heure de Couvet, et ce de 1953 à 1961, avec un réel dévouement.

Il a ainsi rendu de grands services à l'Ecole vaudoise.

M. Bourqui a donné satisfaction partout, et nous lui avons exprimé notre vive gratitude lorsqu'il quitta sa dernière classe pour aller habiter Estavayer.

Sa compagne l'a admirablement secondé dans ses différents postes.

Une figure plaisante, un fidèle serviteur, un « vieux régent » typique d'une époque révolue, mais dont le souvenir restera vivant chez ceux qui l'ont connu et apprécié !

Michel Ray.

J'étais en possession de plusieurs correspondances au sujet de M. Bourqui, et quelque peu embarrassé : merci à M. Ray d'avoir bien voulu, sur ma demande, rédiger l'hommage ci-dessus.

P. B.

genève

Incompatibilité

Genève, le 11.11.1965.

Monsieur J.-J. Marteau
Rédacteur à la
Tribune de Genève

Monsieur le rédacteur,

Comme vous avez eu l'amabilité de nous adresser au président de l'Union des instituteurs genevois pour lui demander son point de vue sur une question qui fait l'objet actuellement de discussions dont votre journal se fait l'écho, nous avons l'avantage de vous communiquer ci-après le point de vue du Comité central de l'UIG :

La question de l'incompatibilité pour les fonctionnaires de l'Etat d'accepter un mandat politique aurait dû être tranchée, à notre avis, depuis fort longtemps. Elle ne correspond en effet à rien, voire elle est contraire à nos institutions démocratiques les plus caractérisées : « Tout citoyen — dit la Constitution — est égal devant la loi ». Cette donnée de base essentielle est violée par des décisions arbitraires.

Seul de tous les cantons suisses, Genève connaît l'incompatibilité juridique. D'autres cantons (Uri par exemple) maintiennent l'incompatibilité par droit usuel (c'est-à-dire qu'en fait les instituteurs ne siègent pas au législatif) ; ou ont eu demandé à des instituteurs de renoncer à leur mandat politique, les sessions du Grand Conseil se poursuivant pendant 2 à 3 semaines et le gouvernement ayant des difficultés en période de pénurie d'enseignants à trouver des suppléants.

Nous rappelons que cette question de l'incompatibilité a fait l'objet récemment de débats au Grand Conseil bernois et que la Chambre a refusé l'amendement proposé par un groupe parlementaire partisan de refuser aux fonctionnaires le droit de siéger au Grand Conseil.

A l'heure actuelle, toutes les communes genevoises — y compris la ville de Genève — ont admis qu'un instituteur doit pouvoir s'intéresser à la chose publique au

même titre que n'importe quel représentant d'une autre profession.

Le Comité central de l'UIG estime qu'à l'heure où la formation de la jeunesse est une des préoccupations principales de nos autorités, les enseignants sont particulièrement bien placés pour participer à des débats sur le plan législatif. Ils sont en effet journallement aux prises avec cette importante question qui préoccupe notre pouvoir exécutif.

Nous ne pensons pas que la suppression de l'incompatibilité puisse nuire en quoi que ce soit à la conscience professionnelle que les instituteurs et institutrices mettent à accomplir leur tâche, ni qu'elle les incitera à abuser d'un droit qui n'aurait jamais dû leur être retiré. Nous rappelons que l'instituteur est chargé d'enseigner l'instruction civique à ses jeunes élèves et de leur inculquer le principe cité plus haut : « Tout citoyen est égal devant la loi... ».

Vous ayant ainsi communiqué le point de vue du Comité central de l'Union des instituteurs genevois, nous vous prions de croire, Monsieur le rédacteur, à notre considération distinguée.

Pour le Comité central :

*J.-J. Maspéro
président de l'UIG.*

Tribune libre...

Réponse à M. J. Jaecklé

A propos des idées socialistes sur l'école primaire

Dans l'« Educateur » du 19 courant, M. Jaecklé écrit :

1. Je trouve abusive la prise de position de M. E. F. qui voit dans le parti socialiste le plus dynamique des partis genevois actuels. Un tel jugement n'a pas sa place dans une revue comme l'« Educateur ».

Et pourquoi pas, si telle est la vérité, et si la liberté d'expression existe encore pour les instituteurs genevois, ces demi-citoyens ! D'ailleurs, voici les chiffres officiels :

Nombre des députés au Grand Conseil de 1939 à 1965 :

	1939	42	45	48	51	54	57	61	65
Parti socialiste	7	9	9	10	12	12	13	18	20
Parti du travail	28	—	36	24	24	16	15	14	16
Chrétiens-soc.	14	18	14	15	16	17	20	21	17
Radicaux	34	35	25	33	32	32	37	27	22
Libéraux	17	22	16	10	16	16	15	20	15
Alliance des Indépendants	—	6	0	—	—	—	—	—	—
Progressistes	—	—	—	—	—	7	0	—	—
Vigilants	—	—	—	—	—	—	—	—	10

Le parti socialiste est le seul des cinq partis réguliers dont l'influence a crû depuis 1939. S'il a triplé (en gros) ses représentants au législatif en 26 ans, les partis radicaux et libéraux en ont perdu 14. Les chrétiens-sociaux en ont gagné seulement 3 pendant cette période. La conclusion s'impose d'elle-même, n'en déplaît à M. Jaeklé !

Qu'il sache cependant que je ne suis pas membre du parti socialiste, à qui je reproche de ne pas s'appuyer davantage sur la classe ouvrière et de composer trop souvent avec le capitalisme. Il ne peut d'ailleurs faire autrement au sein d'un régime basé sur l'argent, la puissance militaire, le profit économique et par conséquent sur des priviléges de toutes sortes.

2. Ne vaut-il pas mieux, dites-vous, accepter l'homme comme il est, et se proposer, comme but de l'éducation de préparer nos enfants à vivre dans la société telle qu'elle est, et non pas telle qu'elle devrait être dans l'esprit utopiste des socialistes ?

Cela signifie que vous approuvez la société telle qu'elle est ! Alors, là, nous ne sommes plus du tout d'accord. Je me ralleie sans arrière-pensée à l'idéal socialiste, selon lequel l'école doit assurer la formation d'hommes qui veulent que leur vie soit utile à leurs proches et à la société.

Vous êtes du côté des réalistes, moi du côté des idéalistes, car ce sont ces derniers qui ont toujours fait avancer l'humanité sur la voie du progrès. Et si ce der-

nier est bien relatif encore, ce n'est pas la faute des idéalistes.

Pourquoi le besoin d'être utile ne tracasse-t-il qu'une faible partie de la population ? C'est parce que l'autre partie pense comme vous. Vous prétendez en effet que ce n'est qu'en pratiquant une activité intéressante pour soi-même qu'on se rend utile aux autres. Alors les employés de la voirie, les travailleurs à la chaîne, les mineurs, les ménagères, dont le travail n'est guère fascinant, ne seraient pas, selon vous, utiles à la société ?

Je suis effrayé de cette façon de penser, qui reflète la mentalité de certains milieux conservateurs et bien-pensants, approuvant sans rougir un régime où le pire l'emporte de beaucoup sur le meilleur. Le procès a été déjà fait de notre civilisation, que seul un changement fondamental de l'homme pourrait le sauver de l'avilissement. Cette révolution ne sera effective que lorsque les responsables des Etats et des groupes économiques et sociaux placeront leur devoir au-dessus de leur pouvoir.

Le socialisme est une des forces qui préparent cette réforme de longue haleine. Il en est d'autres — christianisme, science, art — agissant au sein même de cette société comme un ferment qui en accélérera sa décomposition, pour n'en laisser que les parties saines.

Les enseignants, de leur côté, dans leurs congrès nationaux et internationaux, sont à l'œuvre, car ils appréhendent de plus en plus le moment de lâcher les enfants qu'ils forment, dans ce monde de tentation et de laideurs, où beaucoup perdront leur dignité d'être humain. Par leur idéal de fraternité universelle, ils se donnent la main au-dessus des frontières pour lutter, chacun dans son milieu, contre l'empoisonnement systématique, non seulement des corps, mais des esprits.

Malheureusement, ils ne sont pas indépendants du régime qui les emploie. Mais, envers et contre tous, leur idéalisme alimente leur optimisme, laissant aux réalistes tels que vous, un inquiétant pessimisme.

E. F.

neuchâtel

Comité central

Séance du 11 novembre 1965.

Présidence : M. Jaquet.

Lecture du procès verbal.

Il est décidé d'adhérer, en tant que membre collectif, à l'« Association romande pour l'enseignement programmé ».

M. Paul Grandjean est désigné comme représentant du CMOPE à l'Assemblée internationale de l'orientation professionnelle qui aura lieu du 28 au 31 janvier 1966, à Neuchâtel.

M. Eric Laurent qui renonce à son mandat de délégué à la SPR sera remplacé par B. Bryois.

Le président a envoyé une lettre aux collègues ne se rattachant à aucune de nos associations professionnelles pour les inviter à entrer dans nos rangs.

Revalorisation des traitements : Cent dix collègues ont répondu au questionnaire envoyé par la Commission financière. La plupart ne sont pas satisfaits de la classification actuelle. La majorité souhaite un reclassement général des enseignants. Les deux tiers désirent une revalorisation prévoyant des traitements

supérieurs au budget moyen tel qu'il est présenté dans le questionnaire. L'égalité de traitement entre institutrices et institutrices est demandée par les collègues presque unanimes. Ainsi disparaîtrait le dernier échelon dans la classification. L'augmentation des allocations de ménage et pour enfants est aussi l'objet d'un vœu.

Il ressort de la discussion que l'application du principe « A travail égal, salaire égal » ne doit pas donner lieu à des considérations de degré et de genre de travail. L'école primaire est un tout, la section professionnelle aussi. Il faudrait, en outre, arriver à s'entendre avec les maîtres secondaires avant que le Cartel se saisit de la question.

Landsgemeinde Morgarten : M. Bouquet commente le rapport qu'il a rédigé sur cette affaire, où il s'en prend surtout au fait que les autorités aient consulté les écoliers sur un problème qui n'est pas entièrement à leur portée. Un rapport qui traitera de la question sur un plan général, Morgarten étant envisagé comme un cas particulier, sera préparé en vue d'une discussion en assemblée cantonale.

Rapport sur l'enseignement préprofessionnel : Il a été soumis à plusieurs directeurs et inspecteurs d'école.

Des groupes de travail seront formés après que l'assemblée générale l'aura examiné.

Les collègues appelés à participer aux commissions de travail en vue de l'organisation de la « préprofessionnelle » et de l'établissement de ses programmes devraient être désignés par la SPN.

Divers : Prochaine du CC : 9 décembre 1965.

L'indemnité accordée pour l'élaboration du recueil de vocabulaire devra être discutée avec le Département.

W. G.

Assemblée VPOD

(Neuchâtel, le 18 novembre 1965)

Présidence : M. Ernest Hasler. Présence de M. Schupbach, secrétaire fédératif.

Les membres étaient convoqués pour l'examen des propositions du Comité central concernant la prochaine revalorisation des traitements. La discussion ne manqua pas d'intérêt mais les interventions furent si nombreuses et variées qu'il fut malaisé de procéder à un vote précis. Le président de la Commission financière de la SPN, M. J. John, rapporta sur l'enquête qui vient d'être faite en rapport avec nos salaires (voir compte rendu de la dernière séance du CC).

En conclusion, on arriva à la décision de s'en remettre aux soins éclairés du secrétaire fédératif très au courant de notre situation et bien documenté, et du CC qui veillent constamment sur nos intérêts. Sage décision consacrant la confiance que nous pouvons avoir en nos organes dirigeants.

W. G.

Conférences officielles

L'ouverture des conférences se fit avec bonheur par l'audition de chœurs d'enfants dirigés par M. Darbre et fort bien exécutés. Formule nouvelle qui remplaça avantageusement le chant traditionnel de l'assemblée.

Puis M. le Dr Gabus débuta en communiquant le résultat des examens pour le dépistage de la tuberculose au cours de ces dernières années.

Ensuite, M. Spitznagel, professeur d'université, donna une description très fouillée des découvertes récentes faites au royaume de Mari d'un palais datant d'environ quatre millénaires. Cette conférence aurait beaucoup gagné à être illustrée par la projection de clichés. Nous avons eu un peu l'impression d'entendre un guide touristique nous dispensant de fourmillantes précisions.

La deuxième conférence était d'un tout autre genre en évoquant les exigences de la vie économique moderne. L'orateur, M. C.-F. Ducommun, homme de grande expérience réussit à exposer de sérieux problèmes en les émaillant d'heureux traits d'humour, de paradoxes hilarants. Avec un bon sens affiné, il voit l'équilibre indispensable à la marche d'une entreprise dans le choix judicieux de leurs cadres en des éléments diversement qualifiés et se complétant.

Notre collègue des Geneveys-sur-Coffrane, artiste pianiste, Mlle Josette Valsesia, charma son auditoire par la brillante exécution d'œuvres de Schumann et Bela Bartok, en un intermède très applaudi.

Nous sommes vivement reconnaissants au Département du soin qu'il apporte à nous offrir de telles journées à la fois délassantes et enrichissantes.

W. G.

Bienvenue

à M. Heinz Reber, instituteur à Boudry, qui vient d'entrer dans la SPN !

W. G.

Au Grand Conseil

A l'occasion de la discussion générale du budget, nous relevons les interventions suivantes au chapitre de l'Instruction publique :

- M. Favre souhaite qu'on étudie la revalorisation des traitements ;
- Mme Favre demande l'égalité des traitements pour le corps enseignant masculin et féminin ;
- M. Wyss se préoccupe de l'harmonisation des programmes sur le plan romand, affirme que 3500 élèves changent de canton chaque année et que leur instruction peut être compromise par le manque de coordination de l'enseignement ;
- MM. Martin et Dubois s'inquiètent de la pénurie d'instituteurs ;
- M. Clottu répond que l'égalité des traitements entre hommes et femmes est réalisée sur les plans universitaire et gymnasial, que la différence est de 10% chez les secondaires et un peu plus accentuée au degré primaire. Avant d'arriver à l'uniformité scolaire romande, il pense qu'il faut appliquer notre réforme, que le début de l'année scolaire soit partout fixé à l'automne et que soient utilisés des manuels communs.

W. G.

Jura Bernois

A quand un brevet primaire, complet ?

Les modifications apportées à la loi sur l'école primaire ont notamment rendu l'enseignement de l'allemand et du dessin obligatoire au degré supérieur. Jusqu'à présent nombre de communes avaient déjà introduit cet enseignement, à titre facultatif toutefois. L'introduction de ces deux branches impliquait, de la part des maîtres chargés de les enseigner, la fréquentation de cours obligatoires. Cette disposition a été maintenue. Or — et nous le savons pour l'avoir maintes fois entendu — cette obligation de suivre des cours n'est pas prisée de la part de nombreux instituteurs. Et ceux qui critiquent une telle manière de faire ne manquent pas d'arguments ; nous les résumons en vrac.

De l'allemand

L'obtention du brevet d'enseignement primaire est basé sur des examens de branches desquelles l'allemand n'est nullement exclu. Pourquoi dès lors suivre des cours d'allemand plutôt que des cours de français, de mathématiques ou de musique ? Pourquoi ne pas être astreint à fréquenter des cours dans toutes les branches prévues au plan d'études ?

Et puis, d'aucuns oseront-ils prétendre que la fréquentation d'un cours d'une semaine est suffisant pour combler des lacunes accumulées au cours de cinq ans d'Ecole secondaire et de quatre ans d'Ecole normale ? Si les Romands éprouvent de grandes difficultés à soutenir une conversation avec une personne de langue allemande, ils le doivent avant tout à leur mauvaise préparation à un tel exercice, à la faillite des méthodes auxquelles on a eu recours pour les former.

Du dessin technique

Quant au dessin technique, puisqu'il s'agit d'une branche désormais obligatoire, il devrait être enseigné dans les Ecoles normales. L'introduction de cette

branche à l'horaire constituera certainement une surcharge de travail ; mais ne pourrait-on vraiment pas sacrifier certaines connaissances générales — bien qu'on n'ait jamais trop de culture, il est vrai — en faveur d'autres, essentiellement pratiques ? Ici aussi, il ne faut pas se leurrer, un cours obligatoire d'une semaine ne saurait prétendre donner une formation technique complète ; il s'agit bien plutôt d'une initiative, sans plus.

Des travaux manuels

Autre fait paradoxal dans la formation des instituteurs : les travaux manuels sont enseignés dans les Ecoles normales ; durant quatre ans, les normaliens s'initient au travail du carton, du bois et du fer. Mais l'enseignement de ces matières exige chacune des cours obligatoires. Ce qui a été acquis durant le temps des études n'est considéré alors que comme une simple préparation.

Voilà, brièvement exposées, des bizarreries qui font du brevet primaire un diplôme d'enseignement incomplet.

A ceux qui rétorqueront que certains spécialistes de l'enseignement regretteraient de ne plus pouvoir organiser tel ou tel cours, nous répondrons que l'organisation de cours de perfectionnement facultatifs garde toute sa valeur et qu'elle a déjà conquis nombre d'enseignants (le président de la SJTMRS ne nous contredira pas).

A ceux qui argueront que la fréquentation des cours obligatoires susnommés est motivée par le fait que l'enseignement de ces branches est spécialement rétribué, nous dirons penser simplement que le supplément de salaire est acquis par le fait même de tenir spécialement sa classe. Nombre d'institutrices enseignent les ouvrages avec rétribution spéciale sans être astreintes à suivre des cours obligatoires, leur formation étant acquise à l'Ecole normale.

A l'heure où la loi sur les Ecoles normales est en révision et où une commission spéciale est chargée de refondre le plan d'études, un autre organisme — le comité SPJ peut-être — ne pourrait-il pas tenter de

définir à nouveau et de faire définir la valeur du brevet d'enseignement primaire ?

A. F.

Examen au Technicum cantonal de St-Imier

Le semestre d'hiver au Technicum cantonal de St-Imier a débuté par les examens théoriques de diplôme préalable et de diplôme dans les divisions techniques.

Ont réussi les examens du diplôme préalable dans la division ingénieur-technicien en machines, les candidats :

MM. Biétry André, Bonfol ; Châtelain Philippe, Tramelan ; Heiniger Jean-Michel, Moutier ; Kaempf Francis, Tramelan ; Lachat Louis, Delémont ; Perrin François, Moutier ; Simonin Jean-Claude, Sonvilier ; Widmer Jean-Jacques, Courtelary ;

Dans la division ingénieur-technicien en microtechnique, les candidats :

Aubert Français, Lausanne ; Aubert Philippe, Le Sentier ; Guignard Henri-Michel, Prilly.

On réussit les examens du diplôme dans la division ingénieur-technicien en machines, les candidats :

MM. Buchholz Alexis, Porrentruy ; Burkhard Roger, Tramelan ; Chaboudez Charles, Porrentruy ; Clémence Jean-François, Porrentruy ; Dubois René, Tavannes, Guenin Maurice, Tramelan ; Jost Pierre, Wyninger ; Lachat Norbert, Soyhières ; Schwab Jacques, Reconvillier ; Tschanz Robert, St-Imier ; Wyss Jean-Louis, St-Aubin ;

Dans la division ingénieur-technicien en microtechnique, les candidats :

Rochat Daniel, Les Charbonnières ; Zumstein Jacques, Bienne.

Nos chaleureuses félicitations s'adressent à tous ces lauréats.

Les candidats au diplôme auront encore à exécuter un travail de construction ou de laboratoire durant le semestre d'hiver, approuvé par des experts de l'industrie, pour être porteurs du diplôme d'ingénieur-technicien ETS en machines ou en microtechnique.

divers

LES TIMBRES PRO JUVENTUTE 1965 A VALIDITÉ ILLIMITÉE

Les nouveaux sujets vous étonneront peut-être. Nous espérons cependant que ces ravissants dessins d'animaux vous plairont. Le choix de tels sujets a été guidé par les considérations suivantes : au cours des années antérieures, des fleurs du pays, des papillons et des insectes ornaient les timbres Pro Juventute. Il était dès lors tout naturel que notre choix se porte cette fois-ci sur les animaux peuplant nos bois, nos champs et nos montagnes, afin de rappeler leur existence à une population qui a souvent peu de contact avec eux. C'est à Hans Erni que revient le mérite d'une représentation aussi vivante qu'artistique des 5 animaux figurant sur nos timbres 1965. Il a su mettre en évidence le caractère propre de chaque espèce tout en créant une série de timbres homogène, aux couleurs fort réussies. L'harmonieuse famille de hérissons du timbre de 5 ct. nous paraît symboliser de façon particulièrement heureuse les activités de Pro Juventute. Puisse-t-elle, avec les 4 autres timbres, gagner votre sympathie et contribuer au plein succès de la vente de Pro Juventute !

*Pour notre
jeunesse*



La colle universelle à bricoler

La colle en flacon vertical, donc sans risque d'écoulement

colle le papier, le carton, le bois, le cuir, les tissus, le liège, le feutre; colle en outre le verre, le cuir artificiel, les matières mousse, feuilles de métal, etc. sur des matériaux poreux.

Grand flacon:
Fr. 4.80 / 20 points Silva
Flacon d'atelier:
Fr. 2.95 / 10 points Silva
Flacon de ménage:
Fr. 1.95 / 6 points Silva



■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50



le *nouveau* Pelikano

partie pédagogique

L'irritant problème de la note

Sur la note, tout a-t-il été dit ? Ou rien n'a-t-il été dit ?

Le maître interroge. Ils aiment, et j'aime comme eux ce côté « suspense » que tout à coup la note introduit dans la leçon. Silence ! Qui ? Les nez se penchent sur les cahiers. Qu'ils sont appliqués, que de zèle tout soudain !

— Je ne sais pas, se dit Pietro, qui se fait là-bas, petit, si petit. Je ne sais pas et il va m'interroger.

— Pietro, dit le maître.

Et toc ! Pietro se lève. « Naturellement, et quand je sais, il ne m'appelle jamais. Y a pas de justice ! »

Ils nous prêtent des dons de clairvoyance ou une délectation morbide que nous sommes loin d'avoir, et d'éprouver. Et voilà ce qu'il ne faut se lasser de leur faire sentir : que la mauvaise note nous « chagrine » toujours et que la bonne nous réjouit, pour eux, autant qu'eux-mêmes. Mais encore faut-il que ce soit vrai.

Eh ! bien, c'est vrai, non ? Voici Jocelyne à la carte. Je l'entends avec plaisir m'expliquer la mousson d'été, la mousson d'hiver, avec ses mots, sa voix, ses quelques hésitations. De cette leçon que je leur ai donnée, voici ce qui m'est rendu. Minute claire. Quel intérêt au départ pour ces moussons, chez Jocelyne ? Aucun. Mais elle a compris le fait, elle l'a « appris ». C'est un jeu, un plaisir de me l'expliquer à son tour. Ce qui se conçoit bien... Une bonne note, bien sûr, mais il y a eu ce double plaisir, d'abord. L'intérêt est rarement présent au départ, ou c'est une grâce. La note l'éveille, par la bande.

Créer de la crise. Rien d'agaçant comme ces bons élèves qui ne supportent pas un trois, un quatre. Et ces parents qui vous téléphonent : « Que s'est-il passé ? La voix tremble d'inquiétude ou d'indignation contenue. — Oh ! Madame ! Bernard a eu un trois ? Et alors ? Il ne fait d'habitude que des neuf et des dix ?

Alors, c'est encore mieux. Il est bon que Bernard fasse quelquefois l'expérience de l'échec. » Riche expérience ! Que lui, « le crack », il éprouve une fois de la vergogne. Peut-être saura-t-il avoir de la compassion dès lors pour ceux à qui l'on « fait toujours vergogne ».

Ils attachent une valeur morale à la note. Elle peut en avoir ; non toujours. La note est avant tout réaliste ; ne donnant pas l'image complète de la réalité — c'est sa misère — mais un de ses aspects. Qu'ils sentent bien cela, d'abord, ces nuances !

Je « mets » les notes de solfège. La note de Daniel, qui chante faux, ne sera pas bonne. « Trois, Daniel ! Daniel fond en larmes : — Je n'arrive pas à chanter. — Eh ! je le sais bien. Admets cela. On a ce don ou on ne l'a pas. Tu ne l'as pas et alors ? Crois-tu que je t'en veuille, crois-tu que j'aie tous les dons, moi ? Songe à ceux qui n'en ont aucun. Fais-moi courir un cent mètres. Tu me mettras un, de consolation. Sous ses larmes, Daniel a un sourire en coin. Il imagine ce spectacle, le maître sur un cent mètres. — Tu me mets un, vais-je pleurer ? Et là, pour moi, quel progrès possible ? Tandis que tu pourras en faire, toi, oui, même en solfège ».

Cette note sèche, impitoyable dans sa rigueur, c'est déjà la dure leçon de la vie. Mais c'est mal parler de la note si l'on ne sait écouter aussi son chant triste ; si l'on sait éprouver la détresse de ce petit bonhomme qui vient de commencer l'école, qui va se révéler si tôt « mauvais élève » ; si l'on n'imagine pas son long calvaire : grondé à l'école, grondé à la maison ; si l'on n'ignore que va s'imposer peu à peu à lui la dure injustice naturelle du sort. Une rancœur est sur le point de naître qui deviendra hargne, agressivité, si l'on n'y prend garde. Non, il n'est pas possible de parler de la note sans songer un peu à ces drames en puissance, sans tenir compte aussi de cela.

Georges Annen.

Avenches ressuscite son passé

La Suisse, pays de beautés naturelles entre tous, renferme en ses sites grandioses bien des trésors du passé, des vestiges de différentes époques, des châteaux ou glorieuses ruines qui ne suscitent pas toujours auprès du public l'engouement qu'ils méritaient. Avenches, cité romaine, figure sans doute, au sein du patrimoine artistique du pays, parmi les merveilles trop peu connues.

Avenches peut s'enorgueillir d'un passé extrêmement riche et lointain. La ville actuelle, sise à l'ouest des murailles de la grande Aventicum, offre le visage coquet d'une cité couverte de toits aux tuiles patinées, aux rues pittoresques bordées de maisons de pierre grise, fièrement campées sur leurs arcades bernoises. On y découvre aussi un château, curieusement à cheval sur deux époques. En effet, une de ses faces est construite à la médiévale : murs d'enceinte et tours de guet, tandis que la façade principale est du plus

pur style Renaissance, avec une admirable porte flanquée de colonnettes. Signalons enfin l'Hôtel de Ville, au frontispice noblement dessiné.

AVENTICUM

Quelques outils primitifs, de pierre ou de métal, constituent les seuls témoins du passé préhistorique de la région d'Avenches. Plus tard, les Gaulois s'installèrent dans le pays, donnant naissance à la race des Helvètes. A cette époque, les contacts commerciaux établis entre Gaulois et Romains alternairent avec les guerres. Puis, vinrent la décadence de la suprématie gauloise, la pression des hordes germaniques et, finalement la conquête des Gaules par la puissante civilisation de la péninsule.

La paix revenue, les troupes de César eurent tôt fait de construire de nouvelles voies de communications, larges et pratiques. C'est alors qu'Avenches prit une importance capitale en raison de sa situation géographique. Point central de l'Helvétie, à équidistance

des trois portes : Genève, Martigny et Bâle, la ville était également située sur l'axe reliant l'Italie aux pays rhénans. Enfin, elle était suffisamment éloignée de la dangereuse frontière du Rhin, et on y accédait facilement par voies navigables.

La cité romaine connut un essor considérable, au point de devenir la capitale de l'Helvétie, sans être pour autant une ville de garnison comme l'était Nyon par exemple. On l'entoura d'épaisses murailles, percées de quatre portes. Divers ouvrages furent édifiés, une arène, un théâtre, des thermes, un grand temple. Bref, une cité entière fut construite, qui demeura longtemps un centre commercial et de communications de premier plan.

LES FOUILLES

Menées depuis quelques années par une équipe de spécialistes, aidés de travailleurs bénévoles, profanes ou initiés, elles ont permis de mettre à jour d'importants vestiges ou fondations.

Il est réjouissant de constater que la Confédération participe aux frais de la mise en valeur d'Avenches par des subsides, auxquels viennent s'ajouter des dons de généreux mécènes. Malheureusement, comme nous l'a expliqué le directeur des fouilles, il faut lutter contre les sociétés ou entreprises désireuses d'acquérir des terrains, situés dans les secteurs intéressants et encore inexplorés, à des fins d'exploitation industrielle.

Malgré tout, un énorme travail a déjà été accompli, et Aventicum reprend peu à peu visage, toutes proportions gardées évidemment.

C'est ainsi qu'il est possible aujourd'hui de longer certaines parties des remparts, notamment la puissante Porte Est, très bien restaurée et flanquée de ses tours de défense. Signalons toutefois qu'une partie considérable des murailles de la grande Aventicum a servi de carrière au cours des siècles. Il était en effet facile et peu fatigant de puiser dans ces énormes réservoirs de pierres toutes prêtes à l'emploi. Regrettable « art d'utiliser les restes » !

Comme toute ville importante d'alors, Aventicum possédait son théâtre. Ses ruines actuelles montrent avec précision les différentes parties du sien : scène, emplacement des musiciens et chanteurs, et l'hémicycle dont les gradins ont été dégagés.

L'amphithéâtre, où se livraient les combats de gladiateurs, ou entre bêtes et hommes, contenait quinze mille spectateurs. Il offre aujourd'hui un aspect relativement net, curieusement dominé par une tour de défense datant du Moyen Age. L'amphithéâtre montre encore les deux entrées principales, de part et d'autre du grand axe de l'ellipse, et reliées par un couloir de service.

Le Temple du Cigognier, reconstitué en maquette, se signale encore, sur le terrain, par deux grandes colonnes et des fondations. Il était probablement le temple de la cité.

Le bain occupant une grande place dans la vie des Romains, il serait inconcevable d'imaginer une grande ville sans thermes. Les plus importants d'Avenches ont été découverts au nord-ouest de la ville, au lieu dit « en Perruet ». A cet endroit, s'élèvent encore des piles de briques, soutenant à l'époque les salles où s'accumulait la vapeur venue du bas. Les fours subsistent même et, détail curieux, ils sont restés noirs de suie !

Signalons enfin une magnifique corniche antique, aujourd'hui adossée au mur de l'église, et servant de banc.

LE MUSÉE

Aménagé dans la tour médiévale qui flanke l'amphithéâtre, il abrite de nombreuses et intéressantes trouvailles. Là, il est facile de se rendre compte combien fut long et minutieux le travail de fouilles d'une poignée de spécialistes, consacrant bien souvent la totalité de leurs loisirs à l'art, animés par la même foi et la même passion de la recherche.

Dans ce musée, de multiples vitrines présentent des témoins et vestiges de la grande Aventicum, soigneusement classés et étiquetés, pour la plupart trouvés sur les lieux même.

Ce sont des collections de pièces de monnaie, d'or ou de bronze, des statuettes d'ivoire, des armes et casques de gladiateurs, des fibules et autres objets vestimentaires, des outils divers, poteries et plats. Certains restes de céramiques et fresques illustrent des combats de gladiateurs ou des masques de comédie. Plus loin, de magnifiques statues de pierre ou de bronze, des bustes.

Parmi les plus belles pièces exposées, figure certainement le buste de l'empereur Marc Aurèle, en or massif, découvert dans un égout, aux abords du Cigognier. Signalons que ce buste n'est qu'une copie, l'original étant visible au Musée des Beaux-Arts de Lausanne. Relevons encore un remarquable gladiateur casqué, un cheval de bronze, une splendide Minerve, aux lignes harmonieuses. Enfin, nous y admirons un bas-relief représentant la fameuse louve allaitant Rémus et Romulus, symbole de l'époque romaine par excellence.

UNE ŒUVRE À ENCOURAGER

Avenches vaut cent fois votre visite. C'est un lieu curieux où les vestiges romains côtoient les constructions médiévales, où l'Histoire sommeille sous chaque pierre, sous chaque colonne, sous chaque ruine. Là, à l'orée d'un champ, un tas de vieilles briques, un bout de mur et l'entrée d'un égout romain. Deux mètres plus loin, la terre labourée que foule peut-être chaque jour un tracteur de ses gros pieds caoutchoutés.

Qui sait ce qui dort encore sous cette campagne, apparemment anonyme ? Qui trouvera un jour les vestiges et les trésors encore enfouis sous les céréales ou les betteraves, à plusieurs pieds sous terre, hors d'atteinte du soc de la charrue ?

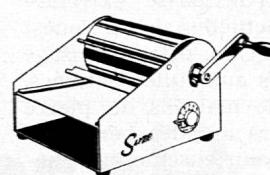
« Pro Aventico » est une association dont l'œuvre admirable mérite largement d'être davantage connue et encouragée.

Y. Jault.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**



Fr. 270.- seulement!

DUPLICATEUR A ALCOOL « SUZE »

Bâti extra-solide. Plateau chromé. Compresseur. Excentrique de pression. Distribution semi-automatique de l'alcool. Garantie : 2 ans. Perfectionnements tels qu'aucune machine de même classe ne peut vous offrir. Prospectus sur demande et démonstration à domicile sans engagement. Livré avec 500 feuilles de papier, 1 litre d'alcool et 12 stencils ; housse en plastique et de nombreux gabarits.

Atelier technique Pierre JUNOD
2606 Corgémont - Tél. (032) 97 17 67

Une leçon qui a bien réussi

Les élèves ont été initiés aux fractions ordinaires : ils savent ce que représentent le numérateur et le dénominateur, ils savent dire la mesure, extraire les entiers, simplifier, prendre des fractions de nombres, ils savent multiplier et diviser des fractions.

Il va falloir maintenant additionner et soustraire... Auparavant il s'agit de savoir établir un dénominateur commun.

Voici quelques exercices gradués qui permettront aux élèves d'acquérir cette notion.

PREMIÈRE ÉTAPE

Présentation au tableau : écrire sous dictée des élèves les produits de 3, 4 et 5 :

3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	8		12	15	16	20	24	25	30
5	10			15	20			30	

Que remarquez-vous ?

Pourquoi ai-je écrit ces séries de produits de cette manière-là ?

Constatation : 12 et 24 sont des produits communs à 3 et 4
15 et 30 sont des produits communs à 3 et 5
20 est un produit commun à 4 et 5.

J'ai entouré **des produits communs**.

Exercices : Quels sont les produits communs à

- 2 et 3 ? 6 12 18 24 30...
- 3 et 4 ? 12 24 36 48 60...
- 3 et 5 ? 15 30 45 60 75...
- 4 et 5 ? 20 40 60 80 100...
- 5 et 6 ? 30 60 90 120 150...

Remarque : C'est toujours un nombre de fois le premier produit.

SECONDE ÉTAPE

Présentation : au tableau écrire sous dictée les produits de
3 et 6 : 6 12 18 24 30
4 et 8 : 8 16 24 32 40

Constatation : Un des nombres peut être déjà le produit commun cherché.

Exercice : Quels sont les produits communs à
5 et 10 ? 3 et 9 ? 6 et 12 ? 7 et 14 ? 7 et 35 ?

TROISIÈME ÉTAPE

Présentation : au tableau écrire sous dictée les produits communs à
5 et 7 ? 35 70 etc.
7 et 5 ? 35 70 etc.
3 et 8 ? 24 48 etc.
8 et 3 ? 24 48 etc.

Constatation : Le premier produit commun est le résultat de la multiplication d'un chiffre par l'autre.

Exercice : Quel est le premier produit commun à
4 et 7 ? 5 et 6 ? 3 et 5 ? 8 et 9 ? 5 et 8 ?

QUATRIÈME ÉTAPE

Présentation : au tableau écrire sous dictée les produits communs à
8 et 12 : 24 48 72 96...
6 et 9 : 18 36 54 72...

Le dénominateur commun

Constatation : il y a souvent des produits communs plus petits que celui obtenu par la multiplication d'un nombre par l'autre.

Exercices : Quels sont les produits communs à
4 et 10 ? 6 et 15 ? 12 et 18 ?

CINQUIÈME ÉTAPE

Exercices d'assimilation

- a) quels sont les trois premiers produits communs à
2 et 5 ? 6 et 9 ? 7 et 8 ?
3 et 9 ? 7 et 5 ? 6 et 7 ?

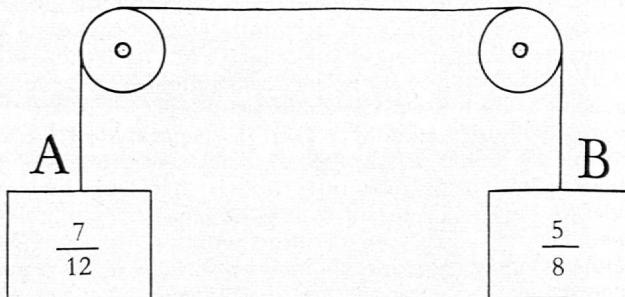
- b) quels sont les nombres dont 12 est un produit commun ?

Réponse : 12 est un produit commun à 3 et 4, à 6 et 2.
Idem pour 24, pour 18, pour 50, pour 36, etc.

- c) quels sont les trois premiers produits communs à
3, 4 et 6 ? 4, 5 et 8 ? 2, 3 et 7 ?

SIXIÈME ÉTAPE

Problème : lequel de ces poids descendra ? A ou B ?
Nécessité du dénominateur commun pour pouvoir comparer !



Le premier dénominateur commun — ou produit commun — à 12 et 8, est 24.

Transformation des fractions, non pas en les simplifiant, mais en les compliquant pour obtenir le même dénominateur :

$$\frac{7}{12} = \frac{14}{24} = \frac{28}{48}$$

$$\frac{5}{8} = \frac{10}{16} = \frac{15}{24}$$

Conclusion : le poids B est $\frac{1}{24}$ plus lourd que le poids A, et descendra donc.

Même problème en changeant les poids : $\frac{4}{7}$ et $\frac{5}{9}$.

SEPTIÈME ÉTAPE

Exercices : Transformer les fractions suivantes de manière à ce qu'elles aient le même dénominateur.
(Penser aux différentes étapes parcourues au début de la leçon)

- a) $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$ $\frac{3}{4}$ et $\frac{4}{7}$ $\frac{3}{5}$ et $\frac{4}{6}$ etc.
- b) $\frac{2}{3}$ et $\frac{5}{6}$ $\frac{3}{4}$ et $\frac{2}{8}$ $\frac{9}{12}$ et $\frac{5}{6}$ etc.
- c) $\frac{3}{8}$ et $\frac{5}{12}$ $\frac{5}{6}$ et $\frac{4}{9}$ $\frac{3}{4}$ et $\frac{4}{10}$ etc.
- d) $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$ et $\frac{5}{6}$ $\frac{5}{4}$ et $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{2}$ et $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{7}$ etc.

HUITIÈME ÉTAPE

Un curieux problème pour finir !

Un chameau qui possédait 17 chameaux en tout, meurt en laissant le testament suivant : « A mon fils

ainé, je lègue la moitié de mes chameaux ; au deuxième je donne le tiers de mes chameaux, et au troisième, je laisse le neuvième de mes chameaux ».

Les fils très empruntés ont recours à un vieux sage qui possède lui-même un seul chameau. Le vieux sage arrive à établir correctement le partage désiré par le père. Voyez-vous comment ?

Il ajoute son chameau aux 17 chameaux. Total : 18 chameaux.

Il partage :

à l'ainé, la moitié :	$18 : 2 = 9$ chameaux
au deuxième, le tiers :	$18 : 3 = 6$ chameaux
au troisième, le neuvième :	$18 : 9 = 2$ chameaux

Et il s'en va en reprenant son chameau. En effet : $9 + 6 + 2 = 17$ chameaux.

Mais pourquoi ce problème amusant, et quel lien a-t-il avec cette leçon ?

ÉTUDES PÉDAGOGIQUES 1964

Publiées sous les auspices de la Conférence intercantonale des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne, les « Etudes pédagogiques »¹ reflètent, comme de coutume, les principales préoccupations du corps enseignant.

L'édition 1964 prélude par le texte d'une causerie de M. Alfred Berchtold pour présenter son livre « La Suisse romande au cap du XXe siècle » ; on sait quel fut le retentissement de cette œuvre qui dévoile la part fournie par notre pays à la famille européenne dans le domaine intellectuel et artistique. M. Laurent Petit parle ensuite d'une expérience neuchâteloise, « Le cours spécial pour la formation d'instituteurs et d'institutrices ». Suit un « plaidoyer pour la géographie » de M. Jean-Luc Piveteau, professeur à l'Université de Fribourg. Puis le professeur S. Roller, directeur du Service de la Recherche du canton de Genève, montre les perspectives qu'offre « l'Enseignement programmé », étude complétée d'une communication de M. Métraux concernant cette méthode. Mlle Hanny Schwab aborde

Le vieux sage a cherché un dénominateur commun à $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{9}$... c'est 18 ! d'où l'idée qu'il a eue d'ajouter son chameau pour pouvoir exécuter le partage.

Faisons son calcul :

$\frac{1}{2}$ ou $\frac{9}{18}$ $\frac{1}{3}$ ou $\frac{6}{18}$ $\frac{1}{9}$ ou $\frac{2}{18}$

Mais alors, comment se fait-il qu'il ait pu repartir avec son chameau ?

Additionnons !

9 dix-huitième + 6 + 2 = 17 dix-huitièmes. Reste un dix-huitième pour obtenir l'entier.

Moralité : ou bien le chameau ne savait pas partager, ou bien il a voulu mettre ses fils dans l'embarras... et y a réussi !

L'entier du vieux sage n'est pas le même que l'entier du chameau. Ou si l'on préfère, le chameau n'avait réparti que les $\frac{17}{18}$ de ses chameaux !

J.-J. Dessoulavy.

un problème de préhistoire très discuté aujourd'hui dans son exposé sur « Les hommes des cavernes et les lacustres ». La question de « L'option grec-anglais » fait l'objet d'un article de M. J. Mottaz, rédacteur des Etudes : « Le Laboratoire de langues au profit des hellénistes ? ». Pour terminer cette première partie, M. Girard examine quelques-uns des aspects de l'action de l'école sur « La formation sociale des jeunes gens d'origine ouvrière ».

Le compte rendu de la Conférence des chefs de Départements, celui des travaux de la Commission suisse pour l'Unesco, les chroniques scolaires des cantons romands et de la Suisse alémanique forment la matière de la seconde partie de cet ouvrage qui apporte une documentation du plus haut intérêt à tous les éducateurs.

¹ *Etudes pédagogiques 1964*, annuaire de l'instruction publique en Suisse, publié par la Conférence intercantonale des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne, format 15 x 22,5 cm, 144 pages, broché sous couverture illustrée. Editions Payot, Lausanne. Fr. 6.50.

Mathématique actuelle

Souscription

La souscription à la brochure de MM. Addor, Bernet, Fluckiger et Isler est un grand succès. Près de 500 bulletins nous sont déjà parvenus, sans compter les commandes collectives. Une constatation, assez inattendue : près de la moitié des souscripteurs sont du sexe qu'on prétend réfractaire aux mathématiques. La souscription continue.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à envoyer à J.-P. Rochat, directeur des écoles primaires, 1820 Montreux

Le (la) soussigné (e) souscrit _____ exemplaire _____ de la brochure

MATHÉMATIQUE ACTUELLE

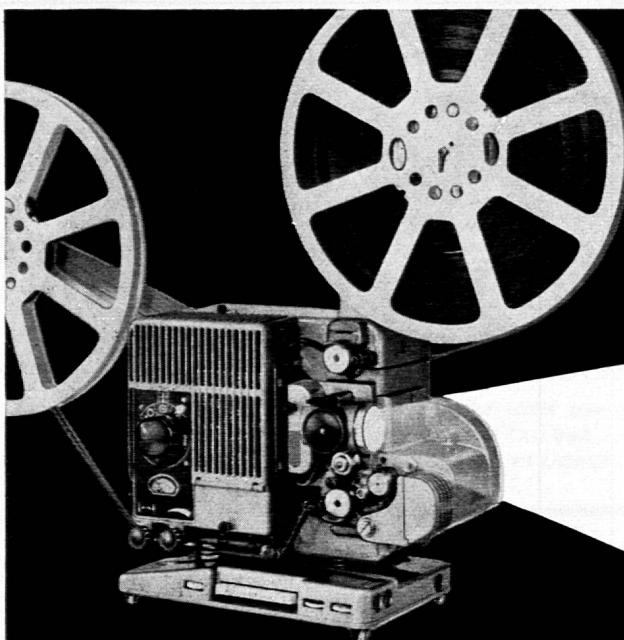
de MM. Bernet, Addor, Fluckiger et Isler

à Fr. 3.20 l'exemplaire (prix de souscription jusqu'au 31.12.65).

Nom et prénom : (en capitales s.v.p.) _____

Rue et numéro : _____

Localité : _____ Date : _____ Signature : _____




SIEMENS

13
Kilogrammes
seulement!

- Manipulation aisée
- Introduction du film simplifiée
- Aucun entretien
- Fenêtre de projection interchangeable
- Amplificateur transistorisé logé dans le socle,
pour reproduction du son optique et magnétique
- Poids réduit — Fonctionnement plus doux —
Luminosité accrue
- Raccordement direct à une prise lumière 110-240 V
- Mallette de transport avec haut-parleur incorporé
- Prix modéré

Le nouveau projecteur Siemens «2000», pour films de 16 mm, doté d'un amplificateur entièrement transistorisé logé dans le socle, ne pèse réellement que 13 kilos. Cet appareil très maniable a été spécialement conçu pour les écoles. Vous vous convaincrez facilement de l'excellente qualité de l'image et du son.

Demandez conseil à votre fournisseur!



Siemens S.A. des Produits Electrotechniques
Löwenstrasse 35, Téléphone 051/25 36 00
8021 Zurich

APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.**

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/4 %**

sur ses livrets au porteur **3 %**

Siège social :
LAUSANNE Rue Pépinet 1
19 agences dans le canton

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE DE MALVILLIERS (NE)
internat-école pour enfants inadaptés mais sympathiques, désire engager

UNE INSTITUTRICE

s'intéressant à la pédagogie curative et aimant travailler en équipe.

Possibilités de parfaire sa formation sur place et en suivant des cours et stages à l'extérieur. Conviendrait à personne dynamique ayant déjà quelque expérience de l'enseignement. Educatrice compétente pas exclue. Conditions de travail et de salaire normalisées.

Entrée en fonctions : janvier 1966 ou date à convenir.

Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction. Tél. (038) 6 92 91.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J. A.
Montreux 1

AURORE

**ECOLE
D'INSTITUTRICES
de jardinières d'enfants**



PRÉPARE aux carrières éducatives
ENSEIGNE pédagogie et psychologie
APPLIQUE les connaissances acquises dans ses classes enfantines et préparatoires. 40 ans d'expérience.

Dir. Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole normale, diplômées Université

Rue Aurol 1, Lausanne - Téléphone 23 83 77